

Un.e Instructeur.trice du droit des sols Rédacteur territorial

Date limite de candidature : **31 octobre 2022**

Type de recrutement : Poste permanent de catégorie B de la Fonction Publique Territoriale - Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
Poste également ouvert au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Poste ouvert aux agent.e.s titulaires et contractuel.le.s

CONTEXTE

Au sein d'un cadre exceptionnel, la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance, et ses 22 communes membres, s'étend sur les rives sud du lac Léman jusqu'aux premiers sommets des Alpes, en Haute-Savoie. Frontalier avec la Suisse, le territoire rassemble 42 000 habitants (55 000 au sens de la population DGF), sur 321 km² et offre des paysages contrastés. Cet environnement, son patrimoine historique et culturel et les multiples activités proposées en toutes saisons font sa richesse et une destination de renom international.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité de la cheffe de service instruction du droit des sols, vous aurez les missions suivantes :

- Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (CUb, DP, PC, PA, PD, et remontées mécaniques),
- Gestion administrative et fiscale des autorisations d'urbanisme,
- Accueil et information des pétitionnaires et du public.

Activités détaillées

- Lire et analyser les différents types de plans et documents d'urbanisme,
- Identifier et lancer les consultations, synthétiser les avis des services compétents,
- Vérifier la complétude et la conformité de demandes d'autorisation d'urbanisme au regard des règles d'urbanisme et des servitudes applicables au terrain,
- Rédiger les actes de procédure et les propositions de décisions,
- Conseiller les communes membres sur des sujets relatifs aux autorisations d'urbanisme,
- Accueillir les pétitionnaires et les conseiller sur les faisabilités des projets.

PROFIL RECHERCHÉ - COMPÉTENCES - SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Diplôme Bac+2 minimum dans le domaine de l'urbanisme ou de l'aménagement du territoire
- Expérience de 2 ans sur un poste similaire obligatoire
- Permis B obligatoire
- Connaissances du code de l'urbanisme, du code de la construction et de l'habitation, du code de l'environnement
- Maîtrise des procédures administratives
- Maîtrise des logiciels de bureautique et du logiciel d'urbanisme CARTADS
- Connaissances carte communale, PLU, PPRN, loi Montagne, loi Littoral
- Sensibilité aux principes de l'intégration paysagère et de la qualité architecturale des projets
- Techniques de représentation spatiale et de lecture de plans
- Bonne communication orale et qualité rédactionnelle
- Bonne capacité d'analyse
- Rigueur
- Discrétion
- Autonomie

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Publier (74500)

Service d'affectation : Instruction du droit des sols

Temps de travail : Poste à 37h30 sur 5 jours avec jours ARTT - du lundi au vendredi - avec plages de présence obligatoire de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h00

Salaire : Rémunération statutaire + régime indemnitaire défini selon la cotation du poste

Action sociale : Chèques déjeuners + participation de la Collectivité à hauteur de 20 € / mois à une mutuelle labellisée et 20 € / mois à un contrat de prévoyance.

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + Curriculum Vitae + dernier arrêté + dernier bulletin de salaire + bulletin de salaire du mois de décembre),

par courrier à :

Madame la Présidente CCPEVA
Direction des Ressources Humaines
851 avenue des rives du Léman
CS 10084 - 74500 PUBLIER

ou par courriel à : rh@cc-peva.fr

Pour tout renseignement, veuillez adresser votre demande par courriel à rh@cc-peva.fr